

# Le dimanche, une journée capitale

Le conseil diocésain des catholiques (*Katholikerot*) et le centre de pastorale en monde du travail (CPMT) lancent une campagne de sensibilisation pour sauvegarder le dimanche comme jour férié.

■ Ce n'est pas un hasard si le conseil diocésain des catholiques et le centre de pastorale en monde du travail (CPMT) ont lancé la veille du 1<sup>er</sup> mai une action pour la défense du dimanche comme «journée du non-travail». Pour les responsables des deux organisations, le dimanche est un jour de repos qu'il faut continuer à préserver et à protéger des dérives du capitalisme.

«L'Homme a besoin de repos. Il ne s'agit pas seulement d'un repos individuel mais également collectif. Des activités communes ne peuvent avoir lieu sans jour de repos commun. Or, ceci est très important pour la cohésion sociale. Cette journée a été depuis des siècles le dimanche. C'est le jour où les gens peuvent participer à des matches de football, des concerts, des exercices de pompiers ou encore rendre visite aux malades et aux personnes âgées. Mais le dimanche est surtout le



Les jours fériés permettent aux familles de passer du temps ensemble

(Photo: Guy Wolff)

moment qui permet aux familles de se retrouver. Sans le dimanche, on n'a plus aucune garantie de mener une vie de famille», explique Jean-Paul Schmit, président du conseil diocésain des catholiques.

Jean-Paul Schmit regrette que l'appât du gain remette en cause cet équilibre fragile. Ainsi, la discussion sur les ouvertures des

commerces le dimanche énerve les représentants du *Katholikerot* et du centre de pastorale en monde du travail. «Il existe des métiers où l'on a besoin de personnes qui travaillent le dimanche. Je pense aux sapeurs-pompiers ou encore aux médecins. Ce que nous ne pouvons cependant pas tolérer, c'est que le dimanche devienne un jour de travail

comme un autre. Nous visons ici tout particulièrement le commerce. L'ouverture des grandes surfaces le dimanche oblige les salariés du secteur à travailler le dimanche. Les vendeuses, qui pour une grande partie viennent de la Grande Région et qui subissent plus que d'autres la concurrence, n'ont pas le choix de refuser. Si dans les grandes entrepri-

ses, des conventions collectives permettent encore de réglementer cette pratique, il n'en sera pas de même dans les petites et moyennes entreprises.

«Il faut protéger ces personnes», note Jos Freylinger, responsable du CPMT. Assez de raisons pour les deux associations de lancer une grande campagne de sensibilisation sur le sujet. Des affiches vont être apposées, reprenant les activités qui devraient, selon les associations, être pratiquées un dimanche. Parallèlement, un site *Internet* a été créé. «A partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin juin, nous allons faire circuler une pétition pour la sauvegarde du dimanche comme jour de repos. Dans cette pétition, nous invitons le législateur à veiller à ce que le dimanche reste le jour du repos et du développement personnel pour le bien de notre cohésion sociale et nous demandons à ce que le gouvernement s'engage clairement pour la protection des dimanches et jours fériés. La pétition sera remise au ministre des Classes moyennes, Fernand Boden, fin juin», conclut le secrétaire du *Katholikerot*, Paul Estgen.

■ Marc Vanacker

[www.sonndeg.lu](http://www.sonndeg.lu)

[retour au sommaire](#)